

MARLY, le 9 décembre 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**SEANCE DU 7 décembre 2022**  
**Sous la Présidence de**  
**Thierry HORY**  
Président du C.C.A.S.  
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 09	<u>Etaient présents</u> :	Mrs. HORY, ROSE,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes JACOB-VARLET, HETHENER
Nombre de suffrages exprimés	: 08		LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absentes excusées</u> :	Mme FRANCFORT (délégation à Mme HETHENER)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme MOREAU (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absent</u> :	M. ROTHEA

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 30 novembre 2022

### **XXVIII – Modification du tableau du personnel**

Le Président du C.C.A.S. informe les membres du Conseil d'Administration que dans le cadre de la gestion prévisionnelle du personnel, il y a lieu de procéder à une modification du tableau des effectifs comme ci-après :

FILIERE	POSTE A SUPPRIMER		POSTE A CREER		DATE D'EFFET
	Nb	GRADE	Nb	GRADE	
MEDICO-SOCIALE			1	Auxiliaire de puériculture de classe normale (TNC 26/35 <sup>ème</sup> )	07/12/2022

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité de :

- de **MODIFIER** comme présenté ci-dessus le tableau des effectifs du personnel
- de **PREVOIR** les crédits en conséquence au budget

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme, Marly, le 9 décembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY  
Maire de la Ville de Marly